

PROTECTION DE LA POPULATION

Afin de compléter notre Etat-major de conduite régional en cas de catastrophe (EMCR de la Djure), nous sommes à la recherche d'un

RESPONSABLE DU RENSEIGNEMENT

Ce poste a pour mission la gestion et la coordination des informations en cas de catastrophe ou de surveillance des dangers naturels.

La fonction requiert des notions de base en informatique (word, excel) et un sens des responsabilités. L'investissement est de quelques heures par année. En cas d'intérêt ou pour de plus amples renseignements, Michaël Frossard se tient à disposition

☎ 078 767 14 45 / michael.frossard@bovernier.ch

GORON

Le **Goron 2017** est désormais mis en bouteille. Le millésime 2017 est une belle découverte. En vente auprès de notre secrétariat au prix de CHF 15.- la bouteille.

DÉTENTION DE CHIENS

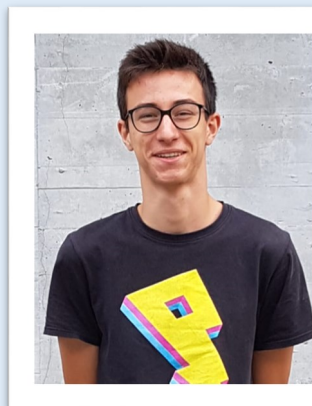
En regard du règlement communal de police et de la législation cantonale sur la protection des animaux, nous rappelons aux détenteurs de chiens **l'obligation de tenir leurs animaux en laisse dans l'espace public.**

Cette règle s'applique particulièrement au **terrain de football des Valettes**, sis à proximité d'une place de jeux. Nous comptons sur le bon sens de chacun afin de garantir la sécurité des citoyens et surtout des enfants qui occupent ces lieux. Nous rappelons enfin que, comme pour l'obligation de ramasser les excréments, des contrôles seront effectués et les contrevenants mis à l'amende.



AUTOMNE 2018

3 QUESTIONS À...



Zacharie Puippe

Zacharie a effectué un stage estival d'un mois auprès de nos travaux publics. Il nous partage ses impressions.

Comment as-tu vécu ce job d'été à Bovernier ?

J'ai apprécié de pouvoir travailler sur la commune durant quatre semaines auprès des travaux publics.

Quelles sont les tâches que tu as préférées et pourquoi ?

Principalement les tâches en duo, parce que je me sentais utile. Par exemple lorsque l'on vidait les moloks. J'ai aussi effectué certaines tâches en solo, et là j'ai préféré l'entretien des chemins au désherbage des trottoirs. Sans doute parce que cette dernière tâche était peut-être plus répétitive et aussi plus douloureuse pour les pouces. Mais dans l'ensemble ça s'est bien passé.

As-tu découvert des activités que tu ne pensais pas que les travaux publics faisaient ?

Oui, je ne pensais pas, par exemple, que l'on devait entretenir des chemins pédestres aussi éloignés des villages.

ÉCOLES DE L'ARPILLE

Un nouveau site internet est désormais publié par les écoles de l'Arpille. Rendez-vous sur www.ecoles-arpille.ch pour suivre l'actualité de nos élèves.

GORGES DU DURNAND

Il est bon de rappeler que les Gorges du Durnand appartiennent à la Bourgeoisie et le restaurant à la commune. Ces deux entités ont un rôle important à jouer sur le plan touristique mais aussi gastronomique et la gérante, Dora Zuka, n'a cessé de tout mettre en œuvre pour bien accueillir et bien servir une clientèle éclectique.

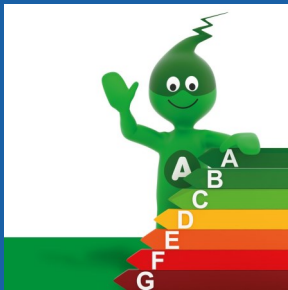
Cette année, nous avons dû renoncer à ouvrir les échelles pour des raisons de sécurité. Une paroi trop friable menaçait de s'effondrer sur les visiteurs et, malgré des travaux de minage, le danger persistait. Il a donc fallu non seulement se priver de quelque CHF 75'000.- d'entrée mais envisager des dépenses de quelque CHF 150'000.- pour dévier le tracé et construire un pont suspendu.



Du côté de la gérante, le manque à gagner est également très important puisque les 11'000 visiteurs attendus en règle générale ont été priés de trouver un autre but d'excursion.

Le Conseil communal espère ouvrir les échelles le printemps prochain mais attend pour l'heure le feu vert du canton avant de commencer les travaux.

SUBVENTIONS POUR LES AUDITS ET RÉNOVATIONS



La commune de Bovernier octroie des subventions à ses habitants pour les **audits énergétiques** et les **rénovations des bâtiments** dans le but d'encourager l'efficacité énergétique. Un montant de **CHF 150.-** est alloué pour tout audit réalisé avec notre partenaire ALTIS.

De plus, une subvention communale vient compléter la subvention cantonale pour les projets de rénovation. Pour plus d'information, nous vous invitons à

consulter le site internet de la commune, sous le menu « Administration », puis « Energie ». Vous y trouverez également quelques conseils et liens utiles sur les économies d'énergie.

DÉFIBRILLATEURS

La commune a procédé à l'installation de deux défibrillateurs :

- dans le hall d'entrée du centre scolaire des Valettes (à proximité de la salle de gymnastique)
- vers la maison de commune (côté boîte aux lettres) et disponible 24h/24

Ceux-ci peuvent être utilisés par des personnes non formées car ils sont équipés d'un système simple expliquant les démarches à entreprendre.



En cas d'urgence, appeler immédiatement et prioritairement la centrale des secours 144, puis utiliser le défibrillateur.

A noter que l'ouverture de l'armoire contenant le défibrillateur déclenche une alarme sonore. Les emplacements des défibrillateurs sont signalés par le symbole ci-dessus.

ÉVÉNEMENT DU 6 AOÛT 2018

Lundi 6 août dernier, aux alentours de 18h00, une **lave torrentielle** venait gonfler le torrent du Durnand. Les travaux entrepris dès 2006 ont permis de canaliser la boue et les cailloux et d'éviter un débordement.

L'état-major de la Djure, réunissant notre commune et celle de Martigny-Combe, a pris les mesures immédiates qui s'imposaient, soit une surveillance nocturne par les sapeurs-pompiers et des travaux afin de libérer le cours du torrent.

Un survol en hélicoptère par le géologue cantonal validait la fin de la situation d'urgence le lendemain dans l'après-midi.

La passerelle des Grangettes a déjà été remise en état par le service forestier de Martigny-Combe. La passerelle du chemin pédestre qui relie notre commune au sommet du village du Borgeaud reste fermée à ce jour.

